



Le 31 janvier 2012

Le très honorable Stephen Harper, C.P., député
Premier ministre du Canada
Cabinet du Premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0A2

Courriel : pm@pm.gc.ca

Objet : Appui au Traité sur le commerce des armes des Nations Unies

Monsieur le Premier Ministre,

Au nom de 3,2 millions de travailleuses et travailleurs canadiens, je vous écris pour que vous incitiez votre gouvernement à appuyer un Traité sur le commerce des armes solide et complet lors des négociations aux Nations Unies en 2012.

Chaque jour, les conflits armés causent la mort de 2 000 personnes à l'échelle mondiale, et d'innombrables autres sont mutilés. Les transferts illicites et irresponsables d'armes sont à l'origine d'un grand nombre des pires violations des droits de la personne, conflits et catastrophes humanitaires sur la planète. Le monde a besoin d'un Traité sur le commerce des armes solide et complet qui demande aux gouvernements des comptes et qui soit réalisable et applicable.

L'été prochain, les états membres tenteront de négocier un traité mondial pour définir les normes internationales qui régleront le commerce transfrontalier d'armes conventionnelles. Un traité solide sera fondé sur les responsabilités des états en vertu du droit international. Les états ont le devoir d'interdire tout transfert si un risque important existe que les armes en question soient utilisées en violation de toutes les normes et lois internationales, y compris en violation de l'embargo des Nations Unies sur les armes, des engagements aux termes de la Charte des Nations Unies ou d'autres violations sérieuses aux droits internationaux de la personne et au droit humanitaire international. Pour réussir, le traité doit couvrir un large éventail et comprendre toutes les armes et munitions et l'équipement afférent, ainsi que tous les types et moyens de transfert. Enfin, le traité doit établir des directives claires sur la pleine transparence et la mise en œuvre intégrale.

.../2



Le Traité sur le commerce des armes des Nations Unies est l'aboutissement de plusieurs années de travail. Malgré les difficultés à négocier un tel accord, le traité a grandement avancé au cours des trois réunions du comité préparatoire précédant les négociations de la conférence prévue en juillet 2012. Les membres permanents du Conseil de sécurité, représentant ensemble 80 % de tous les transferts d'armes conventionnelles, ont déclaré conjointement leur soutien aux négociations sur le traité.

Le Canada s'est prononcé en faveur du Traité des Nations Unies et a joué un rôle constructif. Toutefois, nous sommes préoccupés par les objections soulevées dernièrement par le Canada, en particulier l'appel pour exempter « les armes à feu sportives et de chasse utilisées à des fins récréatives » du texte du traité. Le traité ne visera que les transferts internationaux d'armes et n'aura aucune incidence sur la disponibilité nationale de ces armes. Par contre, à l'échelle internationale, il n'existe aucune distinction claire et acceptée entre les armes à feu civiles et militaires et une exclusion à cet effet fera obstacle à la négociation d'un accord solide et global.

Pas moins de 15 états membres des Nations Unies se sont opposés à la position du Canada sur l'exemption. Nous exhortons le gouvernement canadien à retirer ses objections à la rédaction d'un Traité sur le commerce des armes solide et complet.

L'objectif de débarrasser le monde des transferts illicites et irresponsables d'armes, qui sont la source de tant de conflits et de misère, est louable et réalisable. Nous pouvons réaliser le rêve de millions d'hommes, de femmes et d'enfants du monde entier et le Canada doit continuer d'être au premier plan des états pour que leurs aspirations deviennent réalité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le président,



Kenneth V. Georgetti

c. c. Dirigeantes, dirigeant, adjointe et adjoints exécutifs du CTC